

d 2

Dr N. ROUBAKINE

Russie

et

Pologne

Extrait de la *Gazette de Lausanne*

du 10 Mai 1916

LAUSANNE

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DE PUBLICITÉ

1916

Dr N. ROUBAKINE

Russie
et
Pologne

Extrait de la *Gazette de Lausanne*
du 10 Mai 1916

LAUSANNE
IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DE PUBLICITÉ

1916

H-II 11636

1383

I. jaanfi



5.000,-

X - 1514	
1383	I

RUSSIE ET POLOGNE

La question polonaise nous touche de bien près, nous autres Russes. Elle concerne l'avenir de notre pays et, de plus, après l'avoir créée, c'est nous qui en sommes moralement responsables. Ayons donc le courage de la poser avec franchise en profitant de la liberté, aujourd'hui exceptionnelle, que nous offre la Suisse hospitalière et de la bienveillance d'un journal qui n'a jamais refusé de défendre la vérité¹.

¹ L'auteur de cet article, M. Nicolas Roubaud, est un des écrivains les plus réputés de la Russie moderne. Créditeur d'une série de bibliothèques publiques, auteur de plusieurs centaines d'ouvrages savants et populaires, répandus en plus de 5 millions d'exemplaires, il

Les Polonais peuvent-ils se fier aux promesses du gouvernement de Petrograd ? Peuvent-ils espérer qu'il saura résoudre le problème de leur avenir de façon conforme à ses engagements et aux attentes d'un peuple profondément inquiet et troublé ? Le dernier discours du chancelier allemand (5 avril), les déclarations polonophobes des ministres russes (mi-mars), si nettement opposées au récent vote de la Douma au sujet de l'abolition des lois antipolonaises, donnent à cette question une actualité et une importance exceptionnelles. Les 20 millions de Polonais dont l'avenir est en jeu se demandent avec angoisse d'où leur viendra le salut. Est-ce de l'Autriche ? Est-ce de la Prusse qui «de-

fut en outre le premier à concevoir et à jeter les bases d'une nouvelle science : la psychologie bibliologique, dont l'importance a été justement relevée par l'Institut bibliologique de Bruxelles. Progressiste convaincu, le Dr Roubakine n'en est pas moins jamais sorti du terrain légal et c'est volontairement et non pas en émigré politique qu'il s'est rendu depuis plusieurs années sur les bords du Léman. (*Note de la rédaction.*)

puis 40 ans fut la gêenne de leur nationalité ? Est-ce de la Russie qui, rivale de sa voisine, la suivait de près dans sa politique d'extermination ? Lequel de ces Etats mérite une plus grande confiance ou plutôt une méfiance moins absolue ? Tragique problème.

En écartant entièrement la question des rapports actuels ou futurs entre la Pologne, la Prusse et même l'Autriche, je me propose uniquement d'étudier la possibilité d'une autonomie polonaise au sein de la Russie actuelle. Je prends pour base de ces réflexions mes recherches statistiques, juridiques, économiques et sociales sur le gouvernement de la Russie, recherches poursuivies sans relâche pendant dix années consécutives (1905-1915)¹.



¹ Articles dans les revues *Wiestnik Wropy*, *Rousskaïa Mysl*. Ouvrages spéciaux : *La Russie en chiffres* (1913), *Parmi les livres*, Deuxième édition, 1915. III v. I Part. : *Questions de nationalité*.

Amicus Plato, sed magis amica veritas. Les résultats de mes études sur la haute bureaucratie de mon pays et sur les questions nationales me forcent à déclarer de façon catégorique : Les Polonais auraient tort de se fier aux promesses, même les plus solennelles, du gouvernement russe actuel, et seule une Russie libérée du joug bureaucratique pourra réaliser leurs justes aspirations.

Pour le prouver, il convient avant tout d'expliquer ce qu'est ce gouvernement, cette bureaucratie à laquelle la Douma, les Unions des villes et des zemstvos, les nombreux comités surgis grâce à la mobilisation économique du pays, tous les corps sociaux en un mot, sans même parler des partis révolutionnaires, ont nettement refusé toute confiance. Quelques chiffres puisés à des statistiques officielles nous donneront les éclaircissements nécessaires.

En dehors des cinquante-huit membres de la famille impériale, placés au sommet de la hiérarchie, la haute bu-

reaucratie russe, cette organisation formidable qui décide sans appel du sort d'un immense empire, ne se compose réellement que d'environ 6500 individus. Sur ce nombre, 93 fonctionnaires font partie de la première et de la seconde classe, les plus élevées; 594 appartiennent à la troisième et 3840 à la quatrième. Il faut y ajouter 1673 généraux d'armée (en Russie, les dignitaires civils des quatre premières classes ont aussi rang de « général »), 75 amiraux et quelques dizaines d'évêques. Près de 30 % des fonctionnaires civils ont la réputation, plus ou moins justifiée, d'être accessibles aux idées libérales : des professeurs d'université, des médecins, etc., appartiennent à cette catégorie. En revanche, parmi les militaires, les éléments libéraux ne dépassent certainement pas 5 %, et le haut clergé, à deux ou trois exceptions près, est entièrement réactionnaire. Tout ce groupe social, infime en comparaison des 170 millions de la population de l'empire, ce clan de

6500 personnages liés par un intérêt commun exerce un pouvoir absolu en se prévalant de l'appui de la cour et de ses énormes propriétés foncières.

Presque tous les grands propriétaires fonciers, à l'exception des Polonais, occupent en même temps dans la bureaucratie les postes les plus élevés. Merveilleusement solidaires, ces quelques milliers d'individus disposent du pouvoir exécutif et, en grande partie, du législatif, de l'armée, de la police, de 500,000 employés subalternes, de l'Etat entier en un mot.

Grâce à l'ex-ministre de justice Stcheglovitoff, président du dernier congrès de la « Bande noire » (1915), le pouvoir judiciaire se trouve aussi aux mains des autorités administratives. Il est facile de concevoir que dans ces conditions le joug de la bureaucratie pèse bien plus lourdement sur les Russes, — sans même parler des Polonais, — que la suprématie autrichienne ne se fait sentir à nos frères slaves de la monarchie des

Habsbourg. C'est en pays conquis que le gouvernement de Pétrograd traite la Russie entière. Ajoutons que le libéralisme de certains de nos dignitaires, dont il a été fait mention plus haut, est d'un genre bien particulier, absolument inconnu en Occident. Entaché d'un nationalisme étroit qui devient de plus en plus l'évangile des sphères de la cour, ce libéralisme est incapable de se soustraire aux influences venant d'en-haut et constitue plutôt une attitude intéressante qu'une force active, capable d'exercer une influence quelconque.

La bureaucratie russe subit au plus haut degré les lois de la sélection naturelle et seuls les individus sachant s'adapter à ces conditions d'existence très spéciales parviennent jusqu'aux suprêmes échelons de la hiérarchie. Comment serait-il donc possible, après de longues années, des siècles entiers de cette sélection à rebours, après l'expulsion méthodique de tous les éléments disparates, que la haute bureaucratie russe puisse

compter encore parmi ses membres des hommes capables de concevoir et de mettre en pratique ces larges idées qui doivent nécessairement servir de base à toute réforme féconde ? Pour nous convaincre qu'il n'en est rien, observons que des hommes de cette valeur auraient réagi depuis longtemps contre le système illogique et immoral qui, voici dix ans, remplace en Russie les promesses du 30 octobre 1905. Comment se pourrait-il qu'après avoir empêché l'exécution du manifeste libéral promulgué en faveur de leur propre pays, ces bureaucrates fussent enclins à combler de bienfaits des « allogènes » indifférents ou même détestés ? Est-ce parce que tout dernièrement la bureaucratie se débarrassa de tous les éléments non seulement tant soit peu libéraux, mais encore modérément conservateurs ? Kri-vochéine, Stcherbatow, Polivanow, Rouzsky, conservateurs modérés, furent congédiés, mais on garda en revanche des réactionnaires à outrance, et c'est

plutôt à sa réputation d'ennemi juré de l'autonomie finlandaise qu'aux lauriers cueillis pendant la guerre de l'Orient, que le général Kouropatkine doit d'être nommé chef de l'armée destinée à combattre le maréchal von Hindenburg.

Rien n'a changé en mieux. Les hauts dignitaires sont toujours mêlés à des scandales de toute espèce, vols et trahisons (Miassoïedow, Soukhomlinow), provocation à l'assassinat (A.-N. Khovstow). Depuis dix ans, les gros bonnets de la bureaucratie se recrutent parmi les membres ou parmi les sympathisants de « L'Union du Peuple russe », l'une des ramifications de la célèbre « Bande noire », notre « Maffia » autochtone. Il est notoire que depuis le 23 décembre 1906 l'empereur et le grand-duc héritier font partie de « l'Union » à titre de membres honoraires et qu'à propos de la réception de celui-ci, Sa Majesté a même prononcé un discours publié ensuite par le journal réactionnaire *Obiédiniénié* (Nº 9, 1906).

Est-il étonnant que par la suite tous les changements de ministres et autres fonctionnaires importants n'aient été que des chassés-croisés d'hommes abandonnant un poste pour aller en occuper un autre ? Les plus modérés, tel Kokovtzeff, constatent avec allégresse que « grâce à Dieu, en Russie le Parlement n'existe pas ». D'autres considèrent comme des menaces toute aspiration libérale et applaudissent à la phrase célèbre de Stolypine : « Vous ne nous ferez pas peur », sans songer que ce ministre lui-même fut victime d'un agent de son gouvernement (Bogrow). D'autres enfin répondent aux attentes douloureuses de la nation par la déclaration de Makaroff, ministre de l'intérieur, qui alla chercher dans l'*Ecclésiaste* son programme de réformes politiques : « Ce qui a été, c'est ce qui sera. » Stupéfiantes paroles. Pourtant c'est bien ainsi que parlent les réformateurs de la Russie !



Le conseil des ministres dans son entier et la majorité écrasante du conseil de l'empire se composent de pareils éléments. Déjà en 1907, en me basant sur des recherches statistiques et juridiques, j'ai constaté que cette dernière institution, notre Chambre Haute, n'était qu'un « Etablissement de pompes funèbres » chargé de l'enterrement de tous les projets libéraux, de toutes les espérances de la nation. Comment se pourrait-il que ces gens consentent jamais à voter des mesures équitables, voire même l'autonomie de la Pologne ? Les mémoires présentés au conseil (mois de mars) par les ministres qui tous, à l'exception du général Polivanoff, firent des déclarations nettement hostiles, non seulement à l'autonomie des Polonais, mais encore à l'abrogation des lois spéciales qui les oppriment, ces mémoires historiques le nient d'une façon telle-ment éclatante qu'il est inconcevable que la Pologne puisse encore garder des illusions. Comment ! A l'heure où l'Eu-

rope s'attend à voir accorder à la Pologne une autonomie franche, libérale, complète, les ministres annoncent aux Polonais qu'à l'avenir, comme par le passé, il leur sera interdit d'acquérir des terres dans nombre de provinces, de professer librement leur religion, de remplir des fonctions publiques et qu'une autonomie octroyée aux Polonais du royaume, encore douteuse, entraînerait nécessairement de nouvelles restrictions de leurs droits dans les autres régions à population polonaise !

On est bien forcé de conclure qu'aussi longtemps qu'en Russie domineront l'autocratie et l'arbitraire, aussi longtemps que des fonctionnaires tout puissants et irresponsables continueront à tenir les rênes du gouvernement, les Polonais ne peuvent s'attendre ni à une autonomie réelle, ni même à une modification quelque peu sérieuse de leur situation actuelle. Leur patrie malheureuse, ce pays martyr, continuera d'être la victime de tous les abus et de toutes les vio-

lences. Ce n'est pas en vérité le gouvernement russe actuel qui désavouera jamais le crime historique de Catherine II et qui se chargera de réparer les iniquités de «l'absolutisme éclairé» commises au préjudice d'une noble et grande nation.

D'ailleurs l'absolutisme russe a cessé depuis longtemps d'être éclairé. D'après les almanachs des fonctionnaires ils ne sont pas rares les généraux ayant reçu, selon l'expression officielle : « Leur instruction générale en famille et leur instruction militaire au cours du service. » Parmi les dignitaires civils les brevets supérieurs sont aussi assez rares. (Voir *Rousskaïa Mjsl*, 1907, n° 1, 2, 3, 5.) Ces hommes n'ont ni instruction ni largeur d'idées. Ce n'est que dans ces milieux que peuvent avoir lieu des scandales tels que ceux de A. N. Khvostoff et du fameux érotomane Raspoutine, pay-san inculte et, en même temps, personnage tout puissant à la cour.

De crainte de pécher par trop de pes-

simisme, supposons même que le gouvernement russe consente à accorder sur papier une autonomie à la Pologne. Dans ce cas il faudrait se demander encore si cette promesse serait vraiment réalisée et surtout qui serait chargé de sa réalisation. L'histoire de la Russie abonde en « chiffons de papier » munis de signatures solennelles, impériales, ministérielles, collectives. Le manifeste du 30 octobre 1905 en est un spécimen caractéristique, et quoique depuis dix ans il reste lettre morte, le gouvernement n'en prétend pas moins qu'on est en train de le mettre en pratique, ou bien, suprême consolation, qu'aucun acte ultérieur ne l'a jamais révoqué.

Les Polonais seraient aveugles s'ils ne voyaient pas que le sort de leur autonomie ne saurait en aucun cas être meilleur que celui des « libertés » escamotées en Russie. En effet, le manifeste du 30 octobre n'a jamais été révoqué. Mais la constitution de la Finlande l'a-t-elle jamais été ? A-t-on jamais aboli par voie

législative les franchises et les priviléges accordés à l'Ukraine en 1654 ? A quoi bon se livrer à des révocations pénibles et bruyantes quand il est si facile de « corriger » et d' « expliquer » des lois dont l'application a cessé de paraître désirable ? Le Sénat, les ministères sont passés maîtres dans ces exégèses juridiques, et rien ne leur est plus facile que de changer la plus libérale des autonomies en autocratie absolue. Il suffit pour cela de confier l'exécution des lois à des fonctionnaires dans le genre de Stcheglowitoff et Kryjanovsky, idéologues de « L'Autocratie constitutionnelle », dont le dernier a été choisi fort à propos pour présider à l'élaboration du projet de l'autonomie polonaise. Il suffit de faire jouer l'article 87 des lois fondamentales, ce ressort ingénieux qui suspend en un clin d'œil le fonctionnement d'une machine parfois un peu bruyante. Quoi de plus facile que d'écartier les Polonais des fonctions gouvernementales dans une Pologne qui n'en continuerait pas moins

à être qualifiée d'« autonome » ? Des procédés analogues n'ont-ils pas été la cause de la révolution polonaise de 1830, provoquée par des violations continues d'une autonomie plus large et plus libérale que celle que les plus optimistes des Polonais oseraient espérer de nos jours ?

C'est Jules Simon, je crois, qui s'écria : « Le malheur de la France c'est d'être gouvernée par un nombre trop grand de fonctionnaires trop petits. » Cette pensée est encore plus juste appliquée à l'empire des tsars et surtout à l'infortunée Pologne. Ces malheureux se figurent-ils sérieusement que les innombrables tribus d'employés russes, forcés dernièrement à un pénible exode, ont renoncé au « pays de la Vistule », à cette terre promise qui les nourrissait depuis des générations ? Il n'en est rien. M. le professeur W. Kousmine-Karavaïew, ancien membre de la Douma, constate dans un article récent que loin de chercher à placer ailleurs ces fonctionnaires,

le gouvernement s'efforce de conserver intactes leurs redoutables légions, que pas un bureau, pas une administration évacués de la Pologne n'ont été supprimés, et qu'évidemment, après la guerre, tout ce monde rentrera joyeusement chez soi, en Pologne « libre et autonome ». L'occupation éphémère de la Galicie prouve d'ailleurs suffisamment que si nos armées parvenaient jamais à s'établir à Lemberg et à Posen, ce sont nos *tchinovniks* qui seraient les premiers à en bénéficier.



Il n'en peut pas être autrement. Voici une statistique extrêmement suggestive que j'ai composée en me basant sur les données du recensement officiel de 1897. Déjà à cette époque, il y a vingt ans, la Pologne était saturée de fonctionnaires russes, quatre fois plus que la Russie d'Europe et le Caucase, neuf fois plus que les provinces de l'Asie centrale et vingt fois plus que la Sibérie. Il y

avait un fonctionnaire par 3,5 verstes carrées de la Pologne, tandis qu'en Russie cette proportion était à peine de un pour 13,5. Ces chiffres sont frappants, même en admettant que, vu la grande densité de la population en Pologne, le fonctionnaire y corresponde à 296,5 habitants, proportion dépassée dans d'autres régions très peu peuplées de l'empire.

Depuis 1897, date de ma statistique, cette armée d'employés, surtout de fonctionnaires de la police, a augmenté considérablement dans tout l'Etat et plus encore en Pologne. Ainsi, le nombre des tchinovniks établis dans les campagnes est de plus en plus élevé en Pologne, tandis qu'en Russie d'Europe et en Sibérie, ils se concentrent surtout dans les villes.

Ce n'est pas sans raison qu'ils témoignent une préférence marquée pour cette vie champêtre aux bords de la Vistule. La statistique judiciaire prouve qu'ils y jouissent d'une belle immunité. Dans aucune autre partie de l'empire, le nom-

bre d'employés poursuivis pour délit commis dans l'exercice de leurs fonctions n'est aussi bas qu'en Pologne. La loi russe défend de citer en justice un fonctionnaire sans l'autorisation de ses supérieurs, et cette autorisation les Polonais savent ce qu'il en coûte de la demander. Aussi dans leur pays jouit-on d'une très grande liberté, à la condition, il est vrai, d'être Russe et fonctionnaire.

Détail caractéristique, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, nulle province de la Russie, à l'exception du gouvernement d'Oufa, n'a été victime de pareilles déprédations de propriétés foncières et autres que certaines provinces à population polonaise. Le professeur W. Semevsky constate qu'après la révolution de 1863 le gouvernement vendit dans les provinces de l'ouest, en vertu des règlements du 23 juin 1865, 516,200 hectares de terres confisquées aux Polonais, pour la somme globale de 6,722,080 roubles, c'est-à-dire au prix d'environ 30 fr. l'hectare ! Inutile d'ajou-

ter que la presque totalité de ces terres passa aux mains de fonctionnaires russificateurs.

Est-il possible de douter que, si jamais la réorganisation de la Pologne était confiée aux employés de notre gouvernement actuel, les résultats seraient absolument identiques et que nous assisterions à une ruée vers les postes officiels, à une dilapidation de la fortune publique et même privée telle que les propriétés des évacués, de l'église uniate en Galicie, des domaines, etc.

* * *

Résumons et concluons.

« Ce qui a été, c'est ce qui sera », à moins que le mouvement progressiste de la Russie, ce mouvement généreux qui toujours a manifesté ses sympathies pour la Pologne, ne vienne mettre un terme à l'égoïsme, à la rapacité, à l'arbitraire d'une coterie irresponsable. Il est temps que les Polonais cessent d'être crédules et naïfs. C'est en m'appuyant

sur des arguments dont le lecteur a pu apprécier la solidité que je nie la possibilité d'une Pologne libre, à moins d'une victoire complète du mouvement libérateur de la Russie. Il la leur donnera : il ne pourra faire autrement, sans renier ses principes et affaiblir sa propre cause. Voici vingt mois que les Polonais attendent en vain un acte réel après ces flots de paroles, de vagues promesses que le gouvernement russe leur a prodigués.

Je me trompe : la destruction, l'incinération complète, incroyable de plusieurs milliers de villages de la Pologne fut un acte bien réel, accompli pendant l'évacuation par le gouvernement russe au mépris de toute raison et de toute conscience. Les Allemands s'en moquent, les Polonais en pleurent des larmes de sang. C'est tout ce que la Russie officielle et réactionnaire a pu offrir à sa « Sœur slave ». Depuis huit mois la Pologne entière se trouve aux mains de l'envahisseur et les comparses des Soukholinoff, des Miassoïedoff, des Ren-

nenkampf, des Grigorieff, ces hommes dépourvus d'intelligence et de probité piétinent sur place en refusant de faire un pas en avant même sur le terrain politique, où pourtant aucun canon allemand ne les menace.

Je m'écrie donc, en m'adressant aux Polonais : « Qu'espérez-vous encore de ces ennemis du peuple russe et du vôtre ? » Le seul moyen pour la Pologne d'arriver à l'autonomie désirée, c'est l'union la plus étroite avec le mouvement libérateur russe. Et la victoire de ce dernier est, peut-être, plus proche qu'on ne le pense !

Clarens, mai 1916.

D^r N. ROUBAKINE.

